



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Décision n° DS 2021-30

DECISION N° DS 2021-30 DU 08/07/2021 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Le Président

Vu le Code de la santé publique, notamment son article R.1222-8,

Vu le décret du 30 septembre 2020 portant nomination du Président de l'Etablissement Français du Sang,

Vu la décision du Président de l'Etablissement français du sang n°2019-26 en date du 22 octobre 2019 portant renouvellement de fonction de Madame Dominique LEGRAND en qualité de Directrice de l'Etablissement de transfusion sanguine Auvergne Rhône Alpes ;

Vu la décision du Président de l'Etablissement français du sang n°2015-40 en date du 10 décembre 2015 nommant Jean-Michel DALOZ, en qualité de Secrétaire Général de l'Etablissement de transfusion sanguine Auvergne Rhône Alpes ;

Vu le Règlement Intérieur des Marchés de l'Etablissement français du sang,

DECIDE

Article 1^{er} – Délégation est donnée à Madame Dominique LEGRAND, Directrice de l'Etablissement de transfusion sanguine Auvergne Rhône-Alpes, à l'effet de signer, au nom du Président de l'Etablissement Français du Sang, les actes relatifs à l'exécution, hormis les actes précontentieux et les avenants, ainsi que les actes relatifs à la passation hormis l'attribution et la signature du marché national délégué à la région Auvergne-Rhône-Alpes concernant :

- la fourniture d'emballages pour Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) (n°2020EFS_AURA256).
- la fourniture de tubes de prélèvement sous vide (n° 2020EFS_AURA225).

Article 2 – En cas d'absence et d'empêchement de, Directeur de l'Etablissement de transfusion sanguine Auvergne Rhône Alpes, délégation est donnée à Jean-Michel DALOZ, Secrétaire Général de l'Etablissement de transfusion sanguine Auvergne Rhône Alpes, à l'effet de signer, au nom du Président de l'Etablissement français du sang, les mêmes actes que ceux visés en article 1^{er} de la présente décision.

Article 3 – La présente décision sera publiée sur le site internet de l'EFS.

Fait le 08/07/2021,


François TOUJAS
Président de l'Etablissement Français du Sang